

La Ville de SAINT-BRIEUC recrute des AGENTS RECENSEURS pour le recensement de sa population en 2022

MISSIONS

Recenser la population d'un secteur géographique déterminé. Chaque agent travaillera sur un secteur d'environ 200 logements. Réalisée sous le contrôle du coordonnateur communal du recensement, cette mission se déroulera du 3 janvier au 2 mars 2022.

Du 3 au 19 janvier

- participation aux séances de formation (deux ½ journées),
- repérage des adresses à recenser et dépôt des courriers d'information dans les boîtes aux lettres,
- préparation des documents de collecte (cahier de tournée et formulaires à remettre aux habitants)

Du 20 janvier au 26 février

- remise des documents aux habitants,
- gestion des rendez-vous avec les habitants et recensement des logements du secteur,
- bilans hebdomadaires avec le coordonnateur communal pour lui remettre les documents renseignés, évaluer l'état d'avancement de la collecte des informations et programmer les actions à mettre en œuvre pour recenser tous les logements au plus tard le 26 février 2022.

28 février, 1^{er} ou 2 mars

Chaque agent effectuera la clôture de la collecte avec le coordonnateur communal à l'une de ces dates.

QUALITÉS REQUISES

Disponibilité : horaires variables, travail en soirée + éventuellement le samedi matin.

Méthode : gérer l'avancement de sa collecte durant le délai imparti.

Pédagogie : expliquer l'intérêt du recensement et celui de se faire recenser par internet.

Persévérance : prévoir plusieurs passages à certaines adresses et des relances auprès des habitants.

RÉMUNERATION

La rémunération, constituée d'une part fixe et d'une part variable, sera versée en 2 temps : fin février et fin mars 2022. La mission d'agent recenseur étant considérée comme "mission d'intérêt général", cette rémunération peut être cumulée avec des allocations chômage.

RENSEIGNEMENTS

Laurent LARCHER – Coordonnateur communal du Recensement – 02 96 62 53 24

✉ laurent.larcher@saint-brieuc.fr

(sauf les 4, 5 et 29/10 ainsi que les 2 et 3/11 : contacter à ces dates Gaëlle ERQUIET – Chargée de recrutement - 02 96 77 20 61)

Si vous êtes intéressé.e par ce poste, vous pouvez adresser avant le 9 novembre 2021 votre dossier de candidature comportant lettre de motivation, curriculum vitae à recrutement@saint-brieuc.fr ou par voie postale à : **Monsieur Le Maire - Direction des Ressources Humaines - Hôtel de Ville - BP 2365 22023 - SAINT-BRIEUC Cedex 1**